

LE SÉMINAIRE TECHNIQUE DU CTN

Le nouveau Collège Technique National s'est réuni pour son **premier séminaire** technique de la saison les 24 et 25 octobre 2019 à Fontenay-sous-Bois.

Voici le **compte rendu** du séminaire [en cliquant ici](#).

COMMUNIQUÉ DE PRESSE FFAAA-FFAB

Les 3 et 4 février 2020, les deux gouvernances FFAB et FFAAA se sont réunies pour deux journées de travail à Bras. Veuillez trouver le **communiqué de presse** de la réunion [en cliquant ici](#).

Vous souhaitant une bonne lecture.

VAE DEJEPS et FORMATION DEJEPS REPORTÉES

En raison du confinement et la situation inédite que nous traversons en ce moment, la date de dépôt des dossiers à la VAE du DEJEPS sera décalée d'autant de temps que le confinement durera. La date de jury et par conséquent d'entretien (rappel obligatoire) avec les candidat-e-s sera elle aussi reportée ; et enfin la date de démarrage de la formation DEJEPS prévue pour juillet 2020 également reportée.

De nouvelles dates vous seront donc communiquées dès qu'elles auront été fixées.

Pendant ce temps, nous vous invitons à finaliser vos dossiers au maximum, à profiter de ce temps de confinement pour faire des relectures, à peaufiner et compléter votre dossier, à poser vos questions à des expert-e-s par exemple ou au siège fédéral via la boîte dédiée formation@aikido.com.fr, et à préparer vos envois de dossiers pour qu'ils soient fins prêts dès la reprise des activités des services postaux.

Pour toutes personnes souhaitant s'inscrire dans la démarche de VAE du DEJEPS ou de la formation du DEJEPS, nous vous invitons à vous faire connaître par mail à formation@aikido.com.fr afin de vous communiquer les nouvelles dates du dépôt du dossier, du jury et de la formation une fois définies.



#BOUGEZ CHEZ VOUS

Pendant cette période de confinement, le Ministère des Sports, avec le concours de l'Observatoire national de l'activité physique et de la sédentarité, vous accompagne pour maintenir une activité physique régulière à votre domicile avec des recommandations et des conseils simples à mettre en pratique, quel que soit votre âge, si votre condition physique et votre santé le permettent.

Une **pratique minimale d'activités physiques dynamiques** est recommandée, correspondant à une heure par jour pour les enfants et les adolescent-e-s, et à trente minutes par jour pour les adultes. En complément, il est également recommandé de réaliser plusieurs fois par semaine des activités variées **renforçant les muscles et améliorant la souplesse et l'équilibre**. En parallèle, il est tout aussi important de **réduire son temps passé en position assise ou allongée**, et de **rompre les périodes prolongées** passées en position assise par quelques minutes de marche et d'étirements au minimum toutes les 2 heures.

Retrouvez toutes les applications ou sites pour faire du sport à la maison :
<https://www.aikido.com.fr/wp-content/uploads/2020/03/appsportliste1.pdf>

LE PSF ARRIVE : soyez dans les starting-blocks !!

D'ici une **dizaine de jours** le projet sportif fédéral de la Fédération remplaçant le dispositif de financement du CNDS vous sera adressé. À partir de ce moment, les clubs, CID et Ligues pourront **candidater** pour obtenir une aide financière. Pour cela, il faudra présenter une à **deux actions maximums** ou votre projet de club : alors n'attendez pas et profitez du confinement pour formaliser votre projet de club.

Pour vous aider à y réfléchir et le formaliser, voici quelques outils et aides pour vous accompagner.

Outils/aides pour écrire son projet de club :

- Conseil départemental 93 : https://www.aikido.com.fr/wp-content/uploads/2019/07/CG93_GuideMetho_formalisationProjetEducatif-fichesupport.pdf
- CNOF : <https://crdla-sport.franceolympique.com/cnar/leviers/files/01.pdf>
- CNDS Oise :
<http://www.oise.gouv.fr/content/download/5402/34179/file/Pr%C3%A9sentation%20methode%20projet%20club.pdf>
- Ligue Charente de la FF Natation :
<http://charente.ffnatation.fr/rsc/1693/fichiers/dossiers/133.pdf>

COVID-19 – Aides aux structures employeuses

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement est en solidarité totale avec les entreprises et leurs salarié-e-s, et continuera d'être pleinement mobilisé dans les jours et les semaines à venir. Une cellule de continuité économique a été activée pour mieux gérer l'impact sur l'économie à travers une prise quotidienne de décisions.

Retrouvez toutes les informations et aides mises en place sur le site du gouvernement :
<https://www.economie.gouv.fr/coronavirus-soutien-entreprises#>

COVID-19 Je veux aider ?

Face à l'épidémie de Coronavirus Covid-19, les Français-es sont amené-e-s à créer des mouvements de solidarité. Pour ce faire, le gouvernement lance la plateforme *jeveuxaider.gouv.fr* et mobilise la Réserve Civique Covid-19, afin de permettre au plus grand nombre d'apporter de l'aide.

Les missions vitales remplies par la Réserve Civique Covid-19 :

- Aide alimentaire et d'urgence
- Garde exceptionnelle d'enfants de soignant-e-s ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance
- Lien téléphonique, visio ou par mail avec les personnes fragiles isolées, comme les personnes âgées, malades ou en situation de handicap
- Solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés)

Rendez-vous sur la plateforme pour en savoir plus : jeveuxaider.gouv.fr